

ARRÊTÉ N° 15/2026 : DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME AUDREY MILLEVILLE DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES MUTUALISÉE DES SERVICES D'UNILYS

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Président le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, sa signature au Directeur Général des Services ;

VU la convention de prestation de services non économiques ayant pris effet le 13 décembre 2021, prévoyant la mutualisation de supports ;

VU l'arrêté de nomination n° 012019SU en date du 7 janvier 2019 de Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des Services Techniques mutualisée des services d'UNILYS ;

VU la délibération du Comité Syndical en date du 15 avril 2026 portant élection de Monsieur Arnaud PERICARD Président du syndicat intercommunal.

CONSIDERANT que, pour permettre une bonne administration de l'activité du syndicat intercommunal, il est nécessaire de prévoir une délégation à Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des Services Techniques mutualisée des services d'UNILYS ;

Nous, **Arnaud PÉRICARD**, Président du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP)

ARRÊTONS

ARTICLE 1 : Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des Services Techniques mutualisée des services d'UNILYS, reçoit délégation pour signer :

En matière de commande publique :

- Les actes d'acceptation de sous-traitance ;
- Les exemplaires uniques des actes d'engagement et des actes de sous-traitance ;
- Les constats contradictoires et les procès-verbaux de réception ;

ARTICLE 2 : Cette délégation est donnée pour la durée du mandat.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera délivrée à :

- Madame Audrey MILLEVILLE
- Monsieur le Receveur du Syndicat Intercommunal

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **3/07/2026**
Transmis en Préfecture et affiché le **6/07/2026**


Arnaud PÉRICARD

Président du syndicat intercommunal

Notification de l'acte exécutoire au délégataire, le :

Audrey MILLEVILLE

Directrice des Services Techniques mutualisée d'UNILYS